En Afrique du Nord

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Berlin, 18 juin. — Au cours de la journée du 17 juin, les Anglais ont de nouveau attaqué sur le front de Sollum avec des forces puissantes et des renforts considérables de chars blindés.

La bataille a fait rage pendant toute la journée.

Les combats au pied du col d'Halfaya ont été particulièrement opiniâtres. Les troupes allemandes ont repoussé une série d'attaques britanniques. Les unités germano-italiennes ont maintenu leurs positions et détruit une fois de plus un nombre important de chars britanniques.

Des formations d'avions de combat allemands et de « Stukas », parties en vagues successives, ont soutenu par des attaques violentes et fructueuses les forces terrestres engagées.

Ces attaques contre des concentrations de troupes et véhicules automobiles ont mis l'ennemi en déroute en plusieurs endroits.

La grande bataille engagée le 15 juin dans le secteur de Sollum touche à sa fin en faveur des forces armées de l'Axe. Après avoir repoussé les puissantes attaques anglaises, les troupes germano-italiennes ont passé à la contre-offensive et ont exécuté une manœuvre enveloppante du gros des troupes ennemies.

L'adversaire se dépense en efforts désordonnés pour se soustraire à l'encerclement, mais les formations blindées germano-italiennes le maintiennent dans leur étreinte.

Pendant que se poursuivent les combats, on procède déjà à des opérations de nettoyage dans la zone déjà conquise.

Les pertes de l'adversaire en hommes, chars blindés, matériel de guerre et armes sont considérables.

Ce que dit Reuter :

New-York, 18 juin. — On mande du Caire :

« Le communiqué britannique signale que les troupes avancées britanniques, sur le front de Libye, ont été ramenées à leur point de départ, par suite de l'arrivée de renforts germano-italiens et pour éviter l'encerclement des troupes anglaises. »

Un nouveau bombardement des aérodromes de Malte

Rome, 18 juin. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des bombardiers italiens ont attaqué les aérodromes de Nikkaba, Halfar et La Venezia (Malte). Des bombes de calibre moyen ont provoqué de nombreuses destructions et quelques incendies, qui étaient encore nettement visibles à une grande distance.

La D.C.A. ennemie a été très active.

Un bombardement nocturne provoque d'importantes destructions dans le port d'Alexandrie

Berlin, 19 juin. — Dans la nuit du 17 au 18 juin, des avions de combat allemands ont efficacement bombardé les objectifs militaires du port d'Alexandrie.

Des bombes de gros calibre ont été lancées et ont provoqué d'importantes destructions. Plusieurs batteries de D.C.A. ont été réduites au silence.

Un coup d'État menace le gouvernement thaïlandais

Tokio, 18 juin. — Selon des informations publiées par la presse japonaise, la situation politique intérieure est tout à fait incertaine en Thaïlande et on envisage la possibilité d'un coup d'État, qui tendrait à renverser le régime actuel.

Le but du mouvement serait de placer le prince Boriasak à la tête du gouvernement.

Le pacte d'amitié germano-turc

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Les expériences de ces dernières années ont donné à l'Allemagne la certitude que la Turquie constituait dans le sud-est de l'Europe et dans le Proche-Orient, un élément de stabilité.

D'autre part, la campagne des Balkans a permis aux dirigeants turcs de se rendre compte que le Reich n'avait aucune visée territoriale dans le sud-est de l'Europe ni dans le Proche-Orient.

On rappelle à ce propos le dernier discours dans lequel le Führer mit en relief la politique pacifique de la Turquie en l'opppsant aux menées britanniques, et préconisa une collaboration saine et réaliste entre le Reich et son ancienne alliée. De son côté, le Duce a souligné que l'Italie entendait rester fidèle, à l'égard de la Turquie, à sa politique basée sur les accords de 1928.

Bref, la conclusion du pacte d'amitié est considérée comme une victoire décisive de l'amitié germano-turque sur une politique qui tendait à rendre la Turquie vassale des intérêts britanniques.

Un appel émouvant de l'amiral Darlan aux Français qui combattent dans les rangs gaullistes

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Vous avez, comme nous, ressenti cruellement le malheur de notre pays. Au lendemain de l'armistice, vous vous êtes demandé où était votre devoir. Mal informés, vous avez cru qu'il fallait continuer la lutte. Si vous aviez été mieux renseignés, si vous aviez mieux connu l'histoire de la France, vous auriez compris, vous les fils d'une bonne race, qu'il fallait sauvegarder avant tout l'unité de la patrie et que votre devoir était de suivre le Maréchal quand, il y a un an, il invitait tous les Français « à se grouper autour de lui et à n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie. »

Mais d'autres, qui, je l'ai dit bien haut, n'ont eu ni votre désintéressement ni votre droiture, vous ont trompés. Leur crime est impardonnable.

Ils vous ont dit qu'ils voulaient continuer la lutte aux côtés de l'Angleterre et qu'ils vous donneraient des armes pour continuer à combattre les Allemands et les Italiens. Je vous le demande, avez-vous jamais eu devant vous d'autres adversaires que vos frères français? Avez-vous vu à Dakar, au Gabon et aujourd'hui en Syrie un seul Allemand et un seul Italien ?

On vous avait promis, dans votre acte d'engagement, de ne jamais vous opposer aux Français. On ne vous a opposés qu'à eux.

Je voudrais que vous réfléchissiez bien à ce que vous dit aujourd'hui un chef, que les injures ne feront pas dévier de ce qu'il sait être son devoir.

Il n'est pas trop tard pour reconnaître votre erreur. Même égarés, vous restez les fils de la France.

Au nom du Maréchal, qui est prêt à pardonner, je vous demande de rejoindre, de l'autre côté de la ligne de feu, vos frères, votre seul drapeau.

Vos chefs, eux, n'ont pas d'excuse. Ils seront châtiés.

— Les jeunes gens nés entre le 1er octobre 1920 et le 31 mars 1921 et résidant en zone non occupée sont convoqués dans les chantiers de jeunesse pour y accomplir le stage obligatoire.

— Le professeur Grimm, conseiller juridique du Führer, a fait à Versailles une conférence sur les rapports franco-allemands.

— Au cours des dix derniers jours le service parisien de contrôle des prix a saisi onze tonnes de laines, 124 000 mètres de tissus et sept tonnes de miel et de confitures.

— A Cherbourg, un marin allemand a sauvé une jeune fille tombée dans le bassin du port.

LES HOSTILITÉS EN SYRIE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

A la suite de diverses attaques, les communications de l'ennemi avec l'arrière sont menacées. Dans le sud du Liban, principalement dans la région de Merdjayoun, qui a été reconquise par les Français, des combats acharnés sont encore en cours. Par contre, les troupes australiennes mises en ligne près de Saïda (Sidon) n'ont pas entrepris de nouvelles attaques depuis que la flotte britannique s'est éloignée de la côte libanaise.

L'action de l'aviation française se fait, de jour en jour, plus vive

Vichy, 18 juin. — L'action de l'aviation française en Syrie se fait, de jour en jour, plus vive. Le renforcement des forces aériennes françaises, en particulier des groupes de chasse et de bombardement, permet de harceler avec succès les troupes britanniques et gaullistes dans la Syrie du sud, le Liban et sur mer. Grâce à l'aménagement de nombreux terrains d'aviation, l'organisation d'une superstructure solide et l'installation de terrains secondaires qui ont permis en temps voulu l'emploi de renforts.

Actuellement, l'aviation française en Syrie se compose de plusieurs groupes de chasse, de bombardement et d'observation. Elle mène sans cesse des offensives contre la flotte britannique, qui croise devant les côtes libanaises, et sur toute l'étendue du champ de bataille.

Le moral des équipages est étonnant.

Depuis quinze jours, l'aviation française travaille, en effet, sans arrêt, et soutient inlassablement la résistance opiniâtre des forces terrestres.

Il est à retenir que jamais un avion français n'a laissé tomber ses bombes sur le territoire britannique. Sur ce point, les ordres du général Dentz ont été scrupuleusement observés.

Dans la défense de la Syrie, le général Dentz a appliqué le principe posé dès le début de cette guerre par le maréchal Pétain : « Défendre et rien que défendre les territoires placés sous la protection de la France, sans entreprendre aucune opération militaire quelconque contre les pays étrangers ».

C'est la raison pour laquelle le rôle si actif de l'aviation française se borne à bombarder uniquement les troupes ennemies ».

Des informations venues de l'étranger prétendent que les avions français qui arrivent en renfort sont, en réalité, des avions allemands peints aux couleurs françaises, et qu'il en est de même des avions qui ont attaqué en piqué la flotte britannique au large des côtes.

Ces informations sont mensongères et inventées de toutes pièces: les avions envoyés en Syrie sont des avions français, pilotés par des équipages français, et peints aux couleurs nationales. Ce sont les appareils des groupes aériens maintenus après l'armistice: Liorez, Dewoittine, Morane, Gleen-Martin, Potez. Il en est absolument de même pour les appareils qui ont attaqué en piqué les forces navales anglaises et qui ont participé aux opérations terrestres.

Les difficultés de terrain rendent la situation « très sombre », avoue un expert militaire britannique

Stockholm, 18 juin. — L'Agence Reuter vient de confirmer que les localités syriennes d'Ezra, de Merdjayoun et de Kuneitra ont été reconquises par les troupes françaises, qui opèrent avec des colonnes motorisées contre les lignes de communication des Anglais dans le sud de la Syrie.

A la suite de la résistance croissante des troupes françaises, les Anglais se voient obligés d'amener des renforts.

Selon les déclarations d'un expert militaire anglais, les difficultés de terrain sur le front central de Syrie rendent la situation « très sombre ».

La guerre-éclair espérée par les Anglais a donc échoué non seulement sur le plan militaire, mais aussi sur le plan psychologique, et il est possible que la situation en Syrie réserve des surprises.

Le nouveau ministre du Portugal en France

Lisbonne, 18 juin. — M. Roger Calliero Damata, recteur de l'Université de Lisbonne, a été nommé ministre du Portugal en France.

Un septième livre blanc allemand

EN 1938 LE FUHRER DÉCLARAIT qu'une Yougoslavie forte était dans l'intérêt même de l'Allemagne

Mais cet état, comme la Grèce fut livré par ses dirigeants à la politique anglaise d'extension du conflit...

Berlin, 18 juin. — La presse allemande publie de larges extraits du septième livre blanc allemand, comportant 144 documents relatifs aux événements qui suivirent l'adhésion de la Yougoslavie au Pacte tripartite.

Les documents qui se rapportent à l'époque du rapprochement germano-yougoslave démontrent que du vivant du roi Alexandre et sous le gouvernement de M. Stojadinovitch, on avait à Belgrade le très vif désir de réaliser un approfondissement des relations germano-yougoslaves. A ce point de vue, une note du ministre du Reich à Belgrade, relative à l'entretien qu'il eut le 21 janvier 1932 avec le roi Alexandre, est caractéristique. Il y est dit que le roi fit preuve d'une grande compréhension à l'égard des réserves exprimées par l'Allemagne au sujet de certains articles germanophobes parus dans la presse yougoslave.

Une autre note, relative à l'entretien que le Führer accorda le 17 janvier 1938 à M. Stojadinovitch, à Berlin, met en évidence la volonté du chancelier d'amener une entente avec la Yougoslavie. Le chef du Reich déclare à cette occasion qu'une Yougoslavie forte était dans l'intérêt même de l'Allemagne. M. Stojadinovitch remercia le Führer des précisions qu'il avait ainsi données sur la politique allemande et souligna que la Yougoslavie était entièrement d'accord avec l'Allemagne dans la question des Habsbourg et se tenait prête à marcher le cas échéant avec elle.

Les documents relatifs à la Grèce révèlent que cet Etat avait adapté tout son appareil militaire à une collaboration avec la France et l'Angleterre. La Grèce avait mis à la disposition des puissances occidentales ses aérodromes et ses ports et livré sa flotte marchande à l'Angleterre.

Des précisions frappantes sont données au sujet des débarquements de forces britanniques en Crète et dans le port du Pirée.

Dans son ensemble, le septième livre blanc allemand fournit la preuve que la Yougoslavie et la Grèce ont été livrées à la politique anglaise d'extension du conflit.

De nombreux témoignages de fidélité sont parvenus au Maréchal

à la suite de son discours de mardi

Vichy, 18 juin. — Le discours prononcé mardi à la radio par le maréchal Pétain a produit dans tout le pays une impression profonde. Un nombre considérable de télégrammes sont parvenus à l'Hôtel du Parc. Ils ont été envoyés par des Français qui assurent le Chef de l'Etat de leur dévouement et de leur reconnaissance. Ils proviennent de tous les milieux, des militaires, des ouvriers, des légionnaires, des commerçants, des paysans. Certaines dépêches ont été postées à 13 h. 15 : à peine le Maréchal avait-il fini de parler que certains auditeurs voulaient lui faire connaître leur admiration et leur gratitude.

Et voici quelques télégrammes choisis parmi plusieurs milliers :

« L'amiral Pasquier assure le Maréchal que les anciens combattants des deux guerres ont en lui une foi entière ; ils ne demandent qu'à le suivre, certains qu'il les conduira à l'honneur, au devoir et à la résurrection nationale. »

De Nice, un père de famille nombreuse dit au Maréchal son « immense admiration ».

Les agents techniques de l'aéronautique, stagiaires à l'atelier industriel de Clermont-Ferrand, télégraphient au Chef de l'Etat : « En cet anniversaire douloureux, nous vous assurons de notre reconnaissance et de notre entier et respectueux dévouement. Nous vous suivons dans la voie que vous avez tracée aux Français. »

Les médecins du Mont-Dore adressent au Maréchal et à l'amiral Darlan « l'hommage de leur reconnaissance, de leur fidélité et l'assurance de leur respectueux dévouement. »

Ces messages ne témoignent-ils pas en vérité de l'amour que tout un peuple porte à son chef.

L'immobilisation des avoirs aux Etats-Unis

Le gouvernement Roosevelt a commis un nouvel acte hostile à l'égard de l'Axe

déclare-t-on à Rome

Rome, 18 juin. — On déclare dans les milieux compétents, à propos de la décision américaine de « geler » les avoirs italiens aux Etats-Unis, que le gouvernement Roosevelt a commis un nouvel acte hostile à l'égard de l'Italie, et cela en l'absence d'une déclaration de guerre ou d'un état de guerre.

L'illégalité de la prise de position du gouvernement Roosevelt est, de ce fait, nettement établie, et diamétralement opposée au prétexte allégué par le gouvernement des Etats-Unis quand il invoque la défense du droit.

Ces mêmes milieux soulignent que les Etats-Unis, en adoptant une attitude unilatérale qui n'est ni motivée, ni justifiée par un acte hostile quelconque des puissances de l'Axe, ne cessent de prendre des initiatives qui constituent de véritables opérations de guerre contre l'Italie et l'Axe. En l'occurrence, il s'agit d'une opération de guerre économique et financière particulièrement grave, irréfléchie, injuste et illégale.

C'est pourquoi l'Italie a dû procéder à des mesures de représailles défensives, susceptibles de mettre en évidence l'illégalité et l'injustice de l'attitude américaine, tout en assurant, par les moyens dont elle dispose, la défense de ses propres intérêts et de ceux de ses ressortissants.

Les ressortissants allemands ne peuvent plus quitter les Etats-Unis

Washington, 18 juin. — Dans une ordonnance adressée aux autorités douanières et d'immigration fédérales, le Trésor et le ministère de la justice prescrivent qu'aucun ressortissant allemand ne peut quitter les Etats-Unis sans s'être conformé au préalable aux instructions du ministère de la Justice concernant les capitaux étrangers gelés.

L'« Associated Press » annonce, à ce sujet, que les autorités douanières et d'immigration ont reçu l'ordre d'empêcher tout sujet allemand de quitter les Etats-Unis avant que le gouvernement ait fait parvenir de nouvelles instructions.

L'agence ajoute que les fonctionnaires du département de la justice ont refusé de déclarer si cette décision visait uniquement les sujets allemands ou, de même, les ressortissants d'autres pays européens.

Les fonctionnaires ont aussi refusé de préciser dans quelle mesure la prescription est en corrélation avec la fermeture des consulats et bureaux allemands établis aux Etats-Unis.

La séance de clôture du Congrès du Rassemblement national populaire

Paris, 18 juin. — La dernière séance du congrès du Rassemblement national populaire a été marquée par un discours de M. Marcel Déat, sur la politique générale.

En conclusion de ses travaux, le congrès a adopté une résolution dont voici les passages principaux :

« Le R.N.P. salue avec satisfaction le ralliement longtemps attendu du gouvernement français à la politique de collaboration. Il appuiera de toutes ses forces toute action qui ira dans ce sens et, en particulier, il est résolu à mener avec la plus grande énergie la lutte contre la propagande gaulliste et communiste qui exploite cyniquement la misère du peuple pour saboter l'entente franco-allemande et empêcher la naissance d'une Europe à la fois anticapitaliste et antimarxiste.

» Le R.N.P. est prêt à suivre avec enthousiasme et désintéressement, jusqu'au sacrifice total, un gouvernement animé du même esprit. Il regrette de n'avoir pas trouvé, jusqu'à présent, l'occasion de lui manifester ce sentiment. Il demande respectueusement au maréchal Pétain, dans l'intérêt de la France, de ne pas sous-estimer les forces nationales et révolutionnaires groupées autour du R.N.P. et qui ont fait le serment d'aller jusqu'au bout de la grande reconstruction française dans le cadre de la grande reconstruction européenne. »

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le drame de l'ivresse à Tourcoing

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un calvaire

C'est un véritable calvaire que gravit douloureusement Mme Vercant, depuis plusieurs années. Quand il n'avait pas bu, son mari n'était pas méchant ; il avait même des moments d'amabilité pour ses enfants ; mais dès qu'il avait pris goût à la boisson, il lui était difficile de s'arrêter et alors c'étaient des scènes de cris, d'injures, de menaces et de coups à l'endroit de sa femme et de son fils aîné Julien, dont la vue lui devenait odieuse.

Pourtant, le jeune homme était affectueux pour ses parents ; malgré l'attitude de son père, il comprenait qu'il lui devait un filial respect, et il profitait de toutes les circonstances pour faire oublier à sa mère les heures pénibles qu'elle avait parfois à supporter.

Depuis qu'il avait été démobilisé, Médard Vercant était devenu plus irascible. Il y a six mois, au cours d'une scène plus orageuse que les précédentes, il avait frappé sa femme violemment, lui brisant le nez et lui cassant une dent.

A la suite de cette altercation, Mme Vercant avait pris le parti de se séparer de son mari et était rentrée dans sa famille avec ses enfants. Durant les deux mois que durèrent cette séparation, Vercant avait liquidé tout ce qui se trouvait chez lui, vendant à des prix dérisoires le linge de la maison pour trouver de l'argent, afin de satisfaire son vice.

Quelquefois, en chemin, il rencontrait sa femme ou son fils Julien. Il essaya de renouer la vie commune. Finalement, sur la promesse qu'il se conduirait mieux désormais, Mme Vercant accepta de rentrer chez son mari.

Un père indigne

Promesse d'ivrogne ! Médard Vercant fut sérieux un moment. Il avait obtenu une place de garde-fils à Bondues, et il essaya de donner satisfaction aux siens par une meilleure conduite. Mais, il y a quelques mois, il noua des relations avec une femme qu'il avait rencontrée en ville. Les bonnes résolutions qu'il avait prises précédemment s'envolèrent très vite et il recommença sa vie d'ivrogne, trichant sur le salaire qu'il devait rendre à sa femme, pour se livrer à la débauche.

Les scènes qui suivirent chacune des rencontres de Vercant avec son amie furent plus odieuses que toutes celles qui s'étaient déroulées auparavant. Non content de se désintéresser des soins qu'il devait à ses enfants, il leur était d'un déplorable exemple, choisissant dans son vocabulaire les pires expressions afin de les scandaliser.

Mais tout a une fin. Médard Vercant aurait dû y penser. L'ivresse et l'inconduite ont toujours mal servi ceux qui s'y livrent ; il devait en faire tristement l'expérience.

Nouvelles menaces suivies du drame

Mercredi, il était 14 h., quand Médard Vercant rentra chez lui, après avoir terminé son service, à 11 heures.

Titubant, les yeux hagards et le toupet en bataille, en entrant dans la cuisine, il tolma d'abord son fils Julien qui, le matin même, ayant été blessé légèrement à l'usine, ne travaillait pas.

Ce furent des reproches à l'endroit de ce fils, qui n'était pas responsable de se trouver en repos forcé.

Mme Vercant demanda à son mari de lui remettre sa paie de la semaine. Tirant de sa poche deux billets de cent francs, il les lui jeta en disant :

— Je n'ai que deux cents francs à te donner.

— Tu sais bien, comme moi, que le coût de la vie est très élevé, répliqua sa femme, et tu gagnes plus de deux cents francs.

Mais en colère par cette réplique justifiée, Médard Vercant devint furieux. Une fois de plus, il menaça sa femme de lui « faire son affaire » ainsi qu'à son fils Julien, qui avait assisté sans souffler mot à la scène.

Les injures plurent dru. Puis joignant les geste à la parole, il lança un violent coup de pied vers sa femme. Celle-ci s'était, dans l'entre-temps, emparé de sa fille âgée de quatre ans et se retirait vers la salle d'estaminet avec son fils âgé de quatorze ans. Ce fut la fillette qui, blottie dans les bras de sa mère, reçut le coup.

Alors, soudain, Julien Vercant s'empara d'un marteau et en frappa deux fois son père dans la région occitale. Médard Vercant tomba étourdi, le sang inondant le parquet.

Julien Vercant se constitue prisonnier et la victime est transportée à l'hôpital

Encore sous le coup de l'émotion provoquée par l'acte qu'il venait de commettre, Julien Vercant se rendit au poste central de police.

— Je viens de tuer mon père à coups de marteau, dit-il au chef de poste.

Après avoir entendu un bref récit du drame, M. Desrumeaux, commissaire de police, se rendit sur les lieux tandis que Julien Vercant était gardé à la disposition de la justice.

Médard Vercant reçut des soins de M. le docteur Fournet qui avait été mandé d'urgence. En raison de la gravité des blessures, le médecin le fit admettre à l'hôpital.

Ce matin, aux dernières nouvelles, l'état du blessé était stationnaire.

Un premier contingent de prisonniers, anciens combattants de 1914-1918, libérés, arrivera à Lille vendredi soir

Les prisonniers de guerre, anciens combattants de 1914-1918, libérés, ainsi qu'on le sait, vont rentrer d'Allemagne dans leurs foyers. Pour ceux de la zone interdite, ce rapatriement aura lieu ces jours-ci.

Une centaine d'entre eux arrivera déjà à Lille, dans la soirée de demain vendredi. Ils seront hébergés au centre d'accueil de la rue Gustave-Delory, destiné jusqu'ici aux réfugiés et qui vient d'être spécialement aménagé pour les recevoir.

Leur séjour au centre d'accueil sera strictement limité au temps qu'il faudra au service de l'Intendance pour procéder aux formalités de démobilisation.

Ils percevront immédiatement la prime de démobilisation (1.000 fr.) et l'indemnité de vêtements civils (800 francs). L'arriéré de leur solde sera payé ultérieurement.

Les formalités de démobilisation se feront, comme pour les autres démobilisés, à la caserne Souham. Durant leur court séjour au centre d'accueil, ils seront logés et nourris et ensuite acheminés sur leur résidence.

Dans la police

Par arrêté en date du 12 juin 1941, M. Maurice Samin est nommé commissaire de police de 3me classe à la 2me brigade régionale de police judiciaire à Lille.

D'autre part, M. Georges Lemaire est nommé inspecteur de la police nationale, stagiaire, à la disposition du préfet du Nord, à Lille.

Enfin, sont nommés inspecteurs de la police nationale, stagiaires, à titre précaire et révocable, les candidats civils dont les noms suivent :

A Dunkerque, à la disposition du préfet du Nord : MM. Albert Gommez, en remplacement de M. Lamielle; Louis Leperou en remplacement de M. Lesquien ; Joseph Kerherne en remplacement de M. Paillot et Guy Biot en remplacement de M. Lepillier.

A Lille, à la 2me brigade régionale de police judiciaire : MM. François Camben, Gilbert Barbier, Léon Robert, Raymond Parel, Pierre Huin et Charles Maujean.

A la dispositiyon du préfet du Nord, M. Georges Petitjean.

Jury des études musicales du Nord de la France

Poursuivant la série de ses auditions-examens de piano pour sa session de juin 1941, cette organisation a tenu séance le mardi 17, dans l'une des salles de la Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, et les résultats suivants ont été proclamés :

Degré élémentaire, 2e division. — 1res mentions : Monique Lesne (Mme Paul Saczin, de Solesmes), Bernadette Dupyre, Ginette Baudrieux, Isabelle Miel (Mme Blareau, d'Aulnoye).

Degré élémentaire, 1re division. — 1res distinctions : Marie-Thérèse Flament, Thérèse Marchant (Mme Saczin, de Solesmes).

Degré primaire, 2e division. — 1res mentions : Marie-Paule Lesne, Anne-Marie Ledue (Mme Saczin).

Degré primaire, 1re division. — 2 distinction : Thérèse Dupire (Mme Saczin, de Solesmes).

Degré secondaire, 2e division. — 2e mention : Yvonne Ruon (Institution Jeanne-d'Arc, de Saint-Amand, professeur, Mlle Lauvaux).

Degré secondaire, 1re division. — 1re distinction : Thérèse Lombart (Institution Jeanne-d'Arc, de Saint-Amand).

Degré supérieur, 2e division. — 1res distinctions : Simone Mercier (Mme Blareau, d'Aulnoye), Thérèse Carlier (Institution Jeanne-d'Arc, de Saint-Amand). — 2e distinction : Micheline Barbieux (Institution Jeanne-d'Arc).

— 3e distinctions : Germaine Pilchon, Elisabeth Fleury (Institution Jeanne-d'Arc).

LILLE

Une mère désaturée à Mons-en-Barœul

La police de Lille a été amenée, par la rumeur publique, à s'occuper d'une grave affaire de mœurs. Les faits se sont passés à Mons-en-Barœul, 29, rue de la Concorde. Félicie Hovart, née Longuépée, 37 ans, ménagère, livrait trois de ses filles mineures âgées de 19, 16 et 15 ans, à la débauche dont elle-même vivait.

Les faits s'étant déroulés en présence de leurs frères et sœurs, âgés de moins de 13 ans, elles seront de ce fait poursuivies pour outrages publics à la pudeur. Toutes quatre ont été déférées au parquet.

Un portefeuille contenant 5.000 fr. disparaît

Mme Aurore Beaufort, restauratrice, 3, rue Jean-Roisin, a déclaré qu'on lui avait volé, chez elle, un portefeuille contenant environ 5.000 francs.

Acte de mauvais gré

Des individus, pour le plaisir de faire le mal, se sont introduits dans deux jardins près de la porte de Gand. Dans l'un d'eux, appartenant à Mme Albertine Sauffroy, ils ont arraché 200 plants de pommes de terre, des haricots et des carottes et ont laissé le tout sur place. Dans la second, cultivé par M. Henri Jeunaire, 36, rue Doudin, ils ont arraché une quarantaine de plants de pommes de terre.

Un vol de charbon en gare de Fives

Des malfaiteurs, au cours de la nuit de mardi à mercredi, se sont introduits dans la gare de Fives et ont enlevé 2 350 kilos de charbon d'un wagon en stationnement.

NORD

A Douai, un chef de manœuvre a les deux jambes écrasées par une locomotive et succombe

Mercredi, vers 13 h. 30, peu après avoir pris son service, M. Adolphe Carlier, 35 ans, demeurant rue du Halet, à Flines-les-Raches et chef de manœuvre aux mines de l'Escarpelle, se mit au travail sur le carreau de la cokerie, au hameau de Dorignies, à Douai. Au cours de la manœuvre, il voulut monter sur la locomotive, mais il heurta un tas de coke et roula sous les roues de la machine, qui lui passa sur les jambes.

Les deux membres coupés et perdant son sang en abondance, le malheureux fut transporté à l'hôtel-Dieu, où il expira peu après son arrivée.

M. Carlier laisse une veuve et trois enfants en bas âge, et il attendait la naissance prochaine dun quatrième enfant.

Un dangereux individu est arrêté à Rubrouck

Les gendarmes viennent de mettre la main sur Jules Tanchon, 67 ans, qui a déjà accompli plus de vingt années de prison. Se livrant à la mendicité à Hondeghem, il déroba un portefeuille contenant 600 fr. au préjudice de Mme Coudeville, cultivatrice.

Un sexagénaire est brutalisé et dépouillé, à Eecke

Une sauvage agression a eu lieu au domicile de M. Auguste Spetebroot, 63 ans, demeurant à Eecke. Alice Not, 36 ans, et son ami Charles Debuchy, 26 ans, manœuvre, demeurant tous deux à Lille blessèrent sérieusement le sexagénaire qui perdit connaissance. Ils le dépouillèrent ensuite d'une somme de 1.800 fr. Une enquête rapidement menée a abouti à leur arrestation. Alice Not s'est reconnue en outre coupable du vol d'un manteau, d'une fourrure de dame et d'un sac à main, commis il y a une quinzaine à l'hôtel de la Meuse, rue du Molinel, à Lille. Tous deux ont été écroués à Hazebrouck.

LES GAGNANTS de la 9me tranche de la loterie nationale

Voici les résultats du tirage de la 9e tranche de la Loterie nationale qui a eu lieu mercredi soir à Paris :

Le numéro 041.467 gagne cinq millions

Les deux numéros suivants gagnent chacun un million : 593.134 — 826.166

Les trois numéros suivants
296.106 — 995.056 — 021.879
gagnent chacun 500.000 francs :

Les quinze numéros suivants

600.814	900.110	481.611
916.023	844.506	100.390
618.801	440.720	044.392
389.515	228.237	469.130
833.034	501.178	548.009

gagnent chacun 100.000 francs :

Les billets se terminant par
86.499 — 00.942 — 80.871 — 30.277
gagnent 50.000 francs

Les billets se terminant par 5.069
gagnent 20.000 francs

Les billets se terminant par
9.682 — 5.857 — 2.285 — 8.223
gagnent 10.000 francs

Les billets se terminant par
223 — 529 — 954 — 755
gagnent 1.000 francs

Les numéros se terminant par 20
gagnent 500 francs

Les numéros se terminant par 3
gagnent 220 francs

Les numéros se terminant par 0
gagnent 110 francs

Nous publions ces résultats sous réserve d'erreurs de transmission.

Résultats communiqués par le Crédit du Nord.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Joseph Sion-Tiberghien sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Madeleine.

Tourcoing, le 11 juin.
5, rue Chanzy. 81633d

Communiqué officiel italien

ROME, 18 JUIN. — *Le quartier général de l'armée communique :*

Dans la nuit du 17 au 18 juin, des avions italiens ont bombardé les bases aériennes de Malte.

En Afrique du Nord, la bataille dans le secteur de Sollum s'est terminée avec un plein succès en notre faveur, après trois jours de violents combats entre d'impesantes forces blindées anglaises, appuyées par la meilleure partie de l'aviation du Proche-Orient et les troupes terrestres italo-allemandes, ainsi que les aviations des alliés. Après avoir brisé l'attaque ennemie, les forces armées italo-allemandes ont, dans un élan remarquable, passé immédiatement à la contre-offensive et menacent les flancs et le dos des assaillants.

Les Anglais ont subi de lourdes pertes, particulièrement en forces blindées. Quatorze avions anglais ont été abattus.

Les débris des forces adverses tentent de se replier sur leurs positions de départ. Ils sont harcelés par les troupes terrestres italo-allemandes et subissent l'attaque destructive de l'aviation.

Sur le front d'Afrique orientale, rien de nouveau.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 19 juin 1941. — N° 1.

I

— Hello ! Jacques, Moune, Gilberte, qui rentre avec moi ? Je peux en déposer deux avec la voiture.

— Gilberte et moi, si tu veux bien, Miche ? Nous sommes un peu pressées, ce soir.

— En route, alors !

La tête blonde, tout illuminée par le sourire de larges prunelles mauves, caressantes et malicieuses, se penche à la portière pour un adieu amical aux autres.

— Au revoir ! A jeudi.

Et la petite auto fila, quittant les environs de cette fameuse piste de glace sur laquelle toute cette jeunesse avait évolué pendant quelques heures.

Gaiment, Micheline Brunot se tourne vers ses deux amies, serrées sur l'unique siège voisin.

— Si pressées que cela, ce soir, vous deux ?

— Nous dînons chez les Moreuil, expliqua la blonde Moune. Il faut se faire une beauté, enfiler une robe... Et papa qui est à l'ancienne mode, exige qu'on arrive toujours à l'heure !

— Avant l'heure, tu veux dire, rectifia Gilberte, la brune, d'un air dédaigneux. C'est d'un bourgeois !

La rire sain, franc, éclatant, comme un beau fruit trop mûr sous le soleil, de Micheline fusa, espiègle.

— Tu oublies qu'on a dit « L'exactitude est la politesse des rois ! » Voilà une référence aristocratique pour Monsieur ton Père !

— Oh ! Naturellement, toi... tu prends toujours tout du bon côté ! Ce que ça peut être agaçant ! Enfin si c'était toi qu'on oblige à arriver avant tout le monde dans le salon de la bonne Madame Moreuil, avec une robe neuve que personne ne remarquera...

— Eh bien ! moi, dit avec conviction Miche, j'aimerais encore mieux rater l'effet de ma robe qu'arriver une heure en retard et manger une bécasse brûlée et un soufflé aplati ! Seulement, moi, je suis gourmande.

— Comme tu dis cela ! On dirait que tu dégustes quelque chose de délicieux ! Rien que le mot te délecte !

— Oui, je suis gourmande ! J'aime tout ce qui est bon, et tout ce qui est beau... J'aime les petits plats, les grands crus, la belle musique, le soleil, la mer, Paris... le mouvement, la gaîté, la vie ! ! !

Les lèvres pincées, Gilberte eut encore son sourire de dédain supérieur.

— Quel éclectisme ! Tu as des goûts variés... Mais aucune préférence ?

Micheline donna une grand coup de volant pour éviter un passant maladroit dont l'intention bien arrêtée semblait être de se jeter sous les roues de la voiture, puis, redressant la direction, elle répondit après une brève réflexion :

— Une préférence ? Peut-être, oui... pour la mer ! Mais pas la mer que tu connais, celle de Deauville, des planches, des concours de maillots, des cocktails et des pyjamas ! Non, celle du large ! Ah ! que je l'aime ! Mon rêve serait d'avoir un petit yacht tout blanc, rapide et léger, qui courrait sur les vagues d'émeraude crêtées d'autruche blanche, qui filerait vers le grand large comme une mouette...

Un sifflement envieux, narquois, lui coupa la parole.

— Un yacht ! Rien que ça ! ! !

L'auto arrivait devant l'immeuble de riche apparence où les jeunes filles occupaient, avec leur famille, un appartement au premier étage. Micheline serra les freins, haussa une épaule, comme pour se moquer d'elle-même, et s'excusa avec son beau sourire rayonnant qui semblait faire fête à la vie.

— On peut toujours rêver, n'est-ce pas ?

— Bien sûr, affirma Moune en se glissant du siège sur le trottoir. Jeudi, si tu ne téléphones pas avant...

— A jeudi, chérie, ponctua Gilberte, en descendant derrière sa sœur. Et merci !

D'un geste de la main elle saluait l'auto qui, déjà, repartait, filait légère, souple et silencieuse ; mais soudain, elle tourna vers sa sœur un visage serré, mauvais.

— Elle finira bien par l'avoir, son yacht, elle-t-elle, envieuse. Elle obtient tout ce qu'elle veut de son Père et il est assez riche...

Mais Moune secouait ses boucles blondes sous la petite cloche marron.

— Pas si sûr ! Il est en difficultés pour le moment, tu sais, le Père Brunot... J'ai entendu papa dire...

Et les deux bonnes petites âmes s'alancèrent dans l'ascenseur, mettant toute leur joie à supputer les chances que pourrait avoir « le Père Brunot » d'être inquiété dans ses affaires et de ne pouvoir payer à sa fille Micheline le yacht de ses rêves.

Sans souci du fiel distillé derrière elle, Miche appuyait sur l'accélérateur, lançait la petite voiture docile au plus fort des embarras, dans la cohue des carrefours dangereux, jouant la difficulté avec délices.

C'était une enfant trépidante, vibrante, un peu exaltée, peut-être, aventureuse sans doute, mais prudente certainement. Rien qu'à sa manière de conduire on devinait chez elle la réflexion rapide qui corrige, empêche, prévient les plus folles entreprises.

On comprenait surtout, en la voyant prendre les tournants à une allure folle, presque sur les chapeaux des roues, mais en avertissant toujours, qu'elle avait un profond respect de la vie des autres, si elle faisait bon marché de la sienne. Et on pouvait de cela déduire qu'elle devait être à la fois généreuse et folle, imprudente et sage, violente et recueillie...

Arrivée devant le somptueux hôtel dont la « Standar Naphte », société anonyme, dont M. Brunot était l'administrateur-fondateur, occupait les deux premiers étages, elle stoppa net.

L'appartement était situé au-dessus. Du troisième étage, il embrassait la vue de cet angle unique formé par le boulevard Haussmann et les grands Boulevards... En arrière, il donnait sur une de ces tranquilles petites rues aristocratiques au Troisième Empire, qui avait conservé un jardin ; et de sa chambre très moderne aux bois précieux, aux murs nus et harmonieux, Miche pouvait se